

DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL MÉTROPOLITAIN

24 JUIN 2022

LES GRANDES DÉLIBÉRATIONS



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

SOMMAIRE

LES GRANDES DÉLIBÉRATIONS

- | | |
|----|--|
| 4 | 75 KM DE TRANSPORTS NOUVEAUX QUI VONT CHANGER NOS VILLES POUR CHANGER NOS VIES |
| 10 | LES 95 COMMUNES DE LA MEL S'ENGAGENT POUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT LE PLUS AMBITIEUX DE LEUR HISTOIRE POUR LA PÉRIODE 2022 - 2028 |
| 12 | 76 MILLIONS D'EUROS POUR LA RÉNOVATION DU QUARTIER LA BOURGOGNE À TOURCOING |
| 13 | 348 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR LA MEL POUR UN PLAN MARSHALL DU RENOUVELLEMENT URBAIN |
| 14 | LES COMMUNES VALIDENT L'EMPLACEMENT DE LEUR AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE |
| 16 | À WATTRELOS, LA DEUXIÈME STATION D'ÉPURATION DE LA MÉTROPOLÉ ENTIÈREMENT RÉNOVÉE POUR EN FAIRE UNE DES PLUS MODERNE DE FRANCE |
| 18 | EURATECHNOLOGIES LÈVE 24 MILLIONS D'EUROS POUR NOURRIR SA NOUVELLE STRATÉGIE ET DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS DE CYBERSÉCURITÉ |
| 18 | LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE ET LE DÉPARTEMENT DU NORD UNE ALLIANCE INÉDITE AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE |
| 22 | UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE MUSÉE DE PLEIN AIR |

Conseil du 24 juin 2022

LES GRANDES DÉLIBÉRATIONS



75 KM DE TRANSPORTS NOUVEAUX QUI VONT CHANGER NOS VILLES POUR CHANGER NOS VIES

2 milliards d'investissement pour 2 projets de nouvelles lignes de tramway et 2 lignes de bus à haut niveau de service, la Métropole Européenne de Lille a fait le choix de se doter de transports rapides, fréquents et fiables.

UN PROJET CONCERTÉ AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Du 22 février au 5 avril dernier, une concertation préalable aux projets s'est déroulée et les métropolitains ont été nombreux à participer. La plateforme internet dédiée a comptabilisé près de 45 000 vues. Les réunions publiques ont réuni plus de 1 000 participants et 1 100 contributions ont été enregistrées.

Toutes les contributions ont permis de renforcer la cohérence globale de ce projet qui va significativement améliorer le cadre de vie des métropolitains en redessinant les mobilités du territoire autour de grands axes structurants. Ce premier rendez-vous avec le public va se poursuivre avec la mise en place d'une concertation continue jusqu'aux futures enquêtes publiques.

Suite à cette étape, les garants de la concertation ont rendu leur bilan. La concertation a permis de confirmer la pertinence de ces nouvelles lignes attendues des métropolitains. C'est sur cette base que la Métropole Européenne de Lille a pu affiner les orientations retenues et affirmer son projet.

Des services de transports structurants qui façonneront la Métropole de demain

Ces nouveaux axes métamorphoseront notre territoire qui sera plus beau, plus vert et plus accessible.

Ces grands projets de transports dynamiseront le territoire dans un objectif de transition écologique. Ces nouvelles artères renforcent les dessertes fines du territoire.

2 milliards d'euros d'investissement

50 km de lignes de tramway

25 km de Bus à Haut Niveau de Service

149 nouvelles stations accueillantes et confortables

Des nouveaux transports pour bouger les lignes !

Au-delà des communes directement concernées par les tracés de ces nouvelles infrastructures, c'est l'ensemble des mobilités du cadre de vie des métropolitains qui va s'améliorer.

Aux futures liaisons viendront se rabattre les réseaux de bus, métro et tramway existant pour créer un maillage plus dense qui favorisera les connexions.

Deux milliards d'euros sont inscrits dans cette ambition métropolitaine pour les 95 communes.

PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

Deux projets de tramway

Pour le tramway du pôle lillois et sa couronne : de grandes orientations sont définies pour les branches Nord, Ouest et Sud confirmant en grande partie les tracés de référence.

Pour le tramway du pôle Roubaix-Tourcoing : l'axe est confirmé de Neuville-en-Ferrain au centre-bourg de Hem.

Deux projets de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Pour le BHNS Villeneuve d'Ascq - Marcq : le tracé de référence est retenu ainsi que la variante prolongeant le linéaire vers la zone industrielle du Hellu.

Pour le projet de BHNS Lille - Villeneuve d'Ascq : le tracé retenu va jusqu'à 4 Cantons en passant par la Haute-Borne.

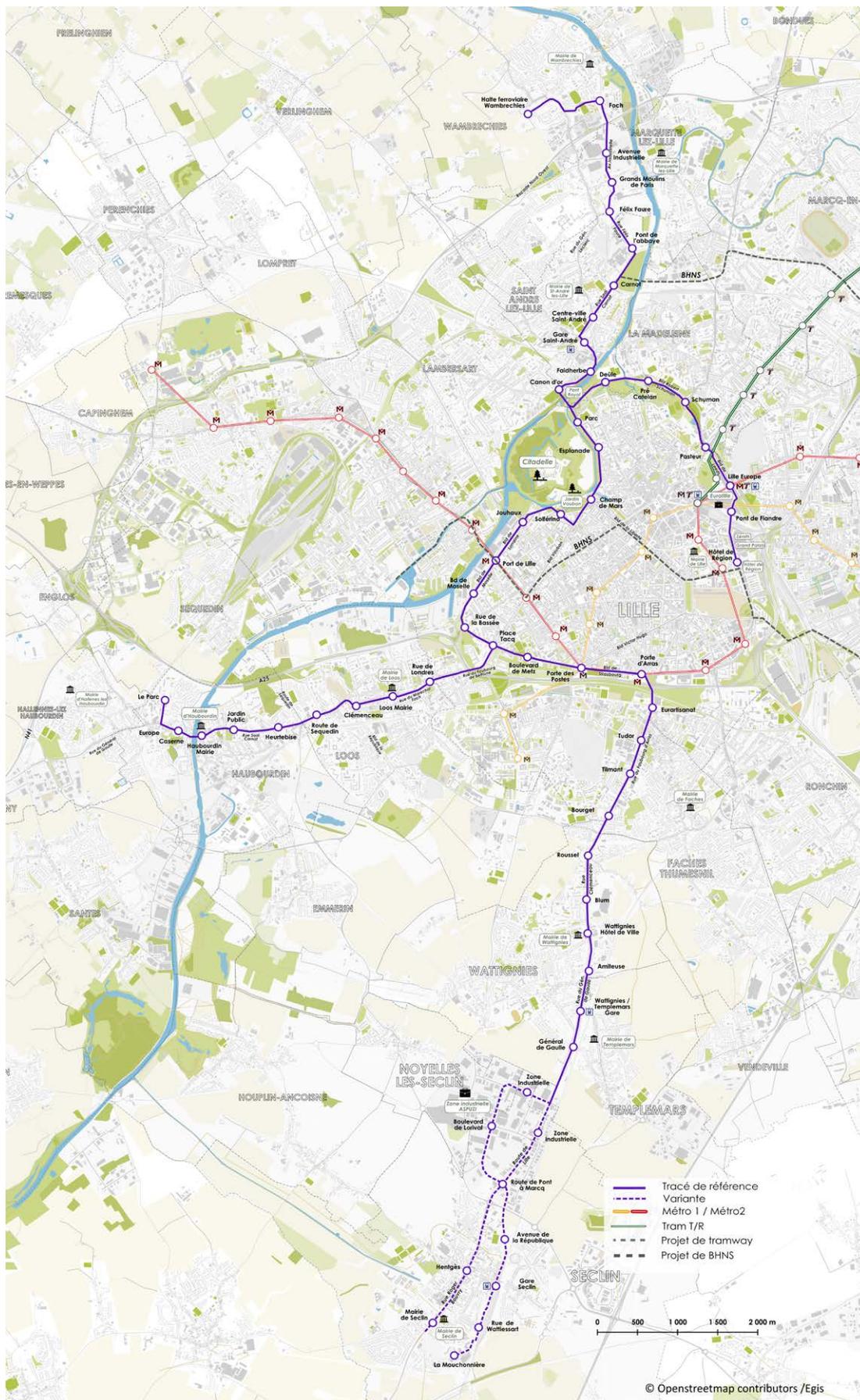
ET APRÈS ?

Les éléments recueillis lors de la concertation permettront la poursuite des études et la désignation des maîtres d'œuvre à partir de mi-2023. Le maître d'œuvre retenu pour chaque projet réalise les études opérationnelles et la consultation des entreprises de travaux. Les enquêtes publiques, envisagées à partir de 2024, présenteront les impacts précis de la création de chaque nouvelle ligne et permettront l'expression de tous sur

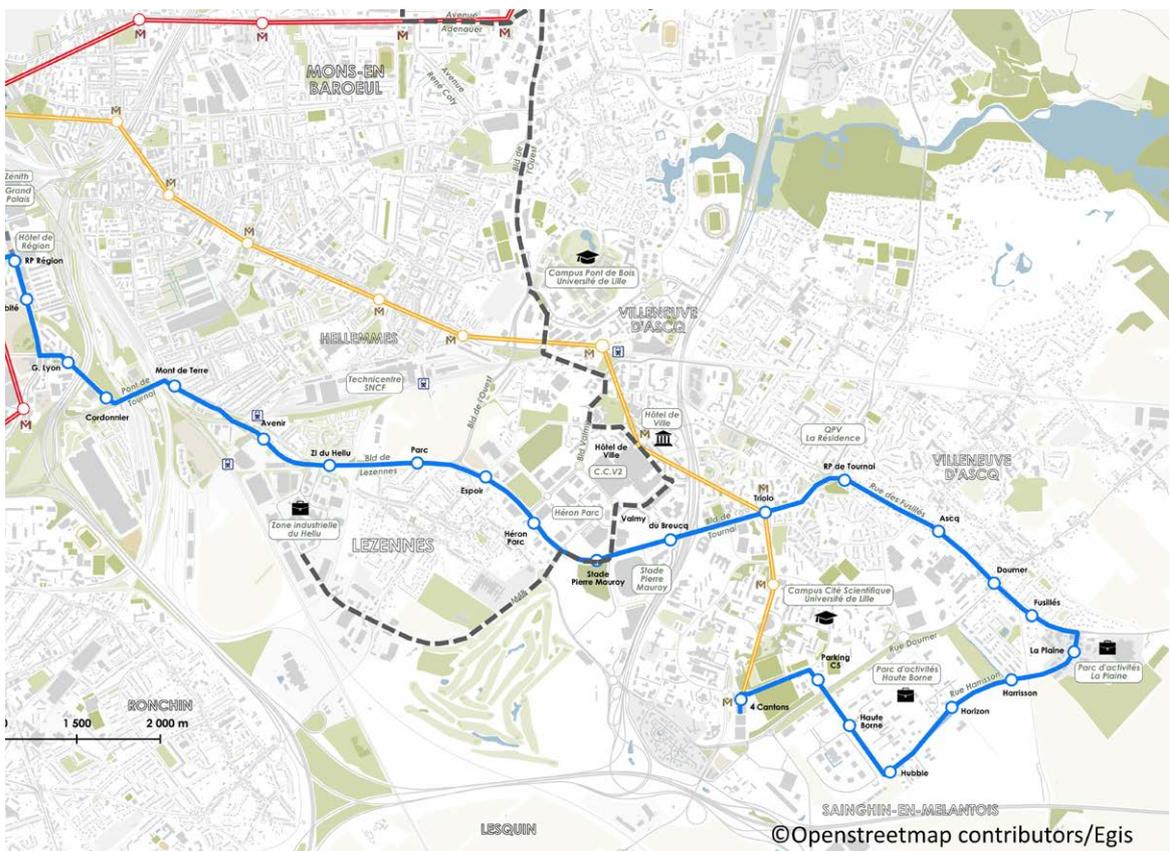
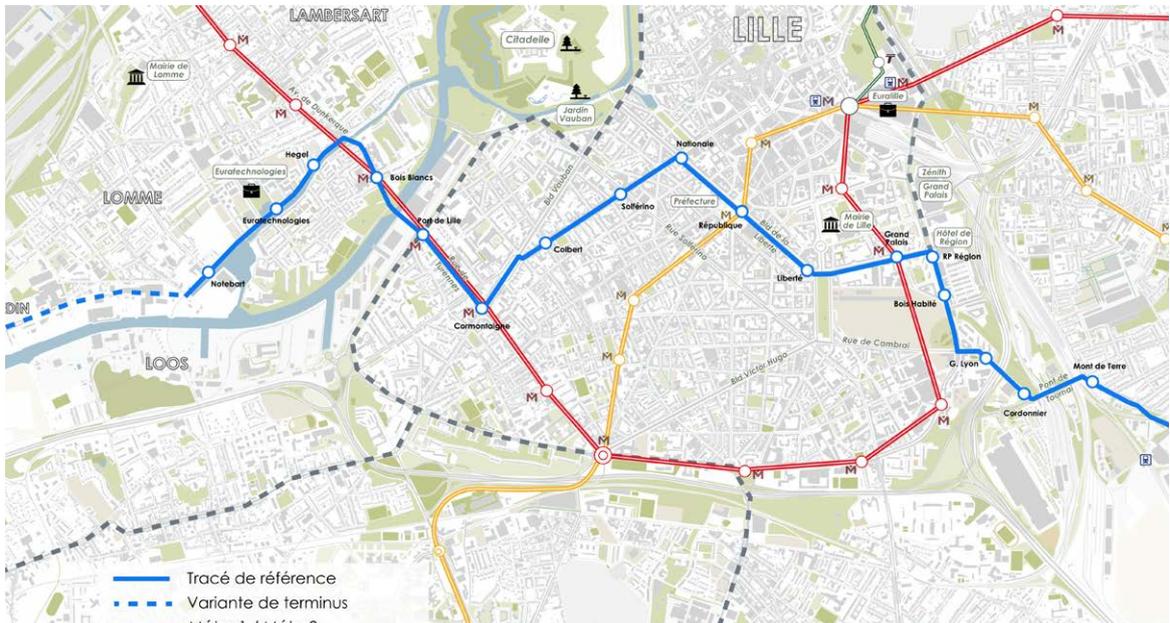
un projet détaillé. Les essais et mises en service progressives des lignes s'échelonneront à partir de mi-2028.

Tout au long de la réalisation de ce projet, la MEL continuera de consulter largement les habitants, les entreprises et tous les acteurs du territoire afin que celui-ci corresponde à une vision partagée de ce que doit être le territoire de demain.

Tramway Pôle métropolitain de Lille et sa couronne



BHNS Lille - Villeneuve d'Ascq



LES 95 COMMUNES DE LA MEL S'ENGAGENT POUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT LE PLUS AMBITIEUX DE LEUR HISTOIRE POUR LA PÉRIODE 2022 - 2028

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Métropole Européenne de Lille sera arrêté aujourd'hui en Conseil métropolitain. Il est le fruit d'un dialogue de quatre années associant les élus, les communes et les métropolitains. Ce PLH qui entrera en vigueur en 2023 est de loin le plus ambitieux de l'histoire de la MEL. Un budget colossal de 100 millions d'euros par an y est consacré pour être à la hauteur des besoins actuels et futurs de notre territoire et de nos habitants.

DES ORIENTATIONS FORTES POUR LES SIX ANNÉES À VENIR

43 400 logements neufs et 57 000 rénovés entre 2022 et 2028

La Métropole s'engage :

- **bâtir chaque année 6 200 logements neufs**, durables et abordables, et en rénover 8200 afin de combler le déficit de logement actuel ;
- proposer **30% de logements sociaux additionnels** pour les familles les plus précaires ;
- continuer le **renouvellement des quartiers anciens dégradés** impulsé par la MEL depuis 2019 ;
- aider à la **rénovation énergétique de 5 200 logements privés et 3 000 logements sociaux** tous les ans, afin de les rendre moins énergivores et alléger les charges des foyers ;
- **combattre les marchands de sommeil** et renforcer l'encadrement des loyers ;
- sécuriser les publics vulnérables en procurant des **structures spécifiques**, tels qu'un centre dédié aux jeunes précaires, une pension de famille ou une résidence-accueil ;

- mettre à disposition de la communauté des gens du voyage **450 places d'aires de passage, 10 terrains provisoires** et près de **150 logements sociaux supplémentaires** à travers le Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

100 MILLIONS D'EUROS PAR AN ENTRE 2022 ET 2028 POUR CONCRÉTISER LES AMBITIONS DU TERRITOIRE

Ce projet étant arrêté ce jour par les élus de la MEL, les 95 maires disposent désormais d'un délai de **deux mois pour faire connaître leurs remarques complémentaires**. Celles-ci donneront lieu à une seconde délibération, amendée des avis des maires et présentée au Conseil métropolitain de février 2023, avant envoi à l'État dont l'avis sera repris dans une troisième délibération. La mise en œuvre officielle du PLH3 se fera ainsi à partir du second semestre 2023.

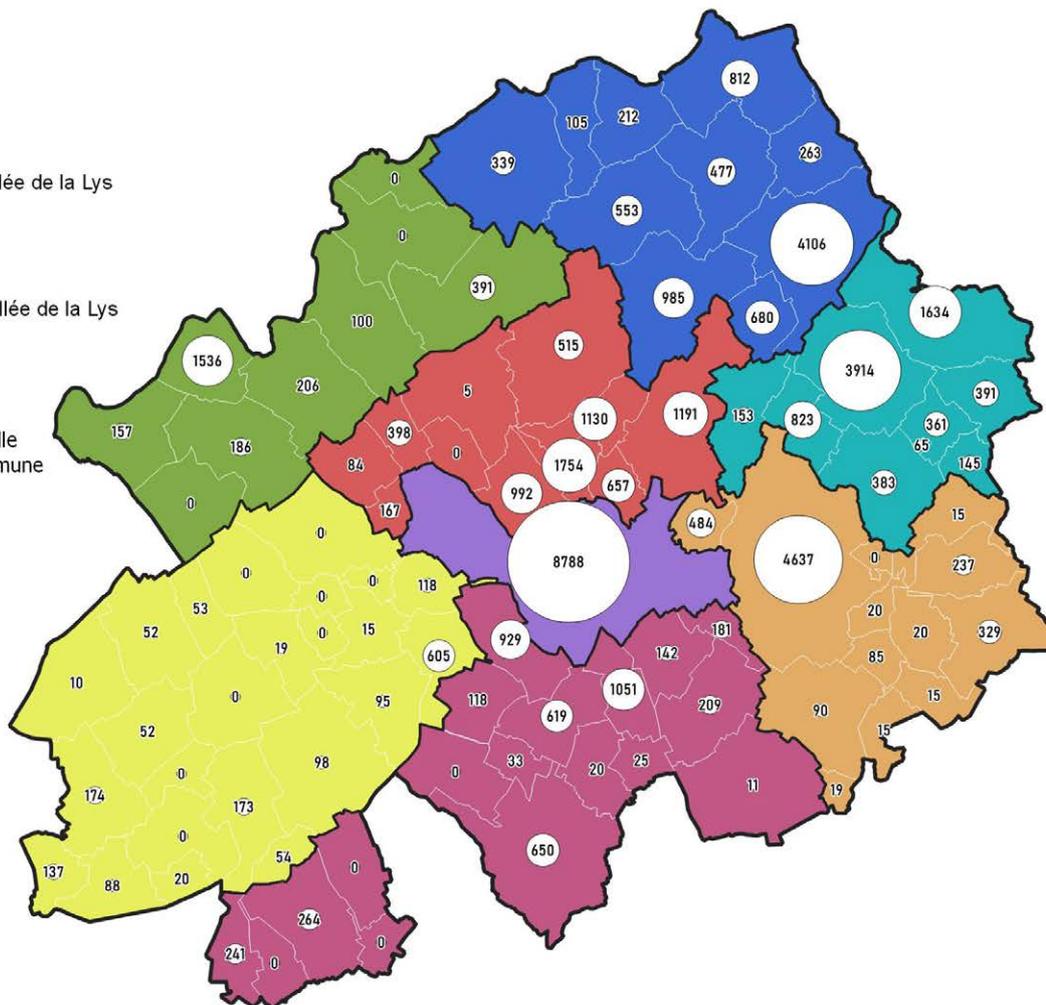
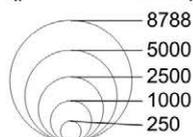
Afin de réaliser l'ensemble des objectifs prévus dans ce PLH3, la MEL se dote d'un budget de **100 millions d'euros par an jusqu'en 2028**.



Territoires :

- Armentières - Vallée de la Lys
- Couronne Nord
- Couronne Sud
- Les Weppes
- Tourquennois - Vallée de la Lys
- Est
- Lillois
- Roubaisien

Production prévisionnelle de logements par commune (période 2022-2028)



Détail de la production de logements par commune

Armentières-Vallée de la Lys

| | |
|---------------------------|------|
| Armentières | 1536 |
| Bois-Grenier | 0 |
| La Chapelle-d'Armentières | 186 |
| Deùlémont | 0 |
| Erquinghem-Lys | 157 |
| Frelinghien | 100 |
| Houplines | 206 |
| Quesnoy-sur-Deûle | 391 |
| Warneton | 0 |

Territoire des Weppes

| | |
|--------------------------|-----|
| Aubers | 10 |
| La Bassée | 137 |
| Beaucamps-Ligny | 19 |
| Englos | 0 |
| Ennetières-en-Weppes | 0 |
| Erquinghem-le-Sec | 0 |
| Escobecques | 0 |
| Fournes-en-Weppes | 0 |
| Fromelles | 52 |
| Hallennes-lez-Haubourdin | 15 |
| Hantay | 20 |
| Haubourdin | 605 |
| Herlies | 52 |
| Illies | 174 |
| Le Maisnil | 53 |
| Marquillies | 0 |
| Radinghem-en-Weppes | 0 |
| Sainghin-en-Weppes | 173 |
| Salomé | 88 |
| Santes | 95 |
| Sequedin | 118 |
| Wavrin | 98 |
| Wicres | 0 |
| Don | 54 |

Couronne Nord

| | |
|-----------------------|------|
| Capinghem | 167 |
| Lambersart | 992 |
| Lompret | 0 |
| La Madeleine | 657 |
| Marcq-en-Baroeul | 1191 |
| Marquette-lez-Lille | 1130 |
| Pérenchies | 398 |
| Prémesques | 84 |
| Saint-André-lez-Lille | 1754 |
| Verlinghem | 5 |
| Wambrechies | 515 |

Tourquennois-Vallée de la Lys

| | |
|---------------------|------|
| Bondues | 985 |
| Bousbecque | 212 |
| Comines | 339 |
| Halluin | 812 |
| Linselles | 553 |
| Mouvaux | 680 |
| Neuville-en-Ferrain | 263 |
| Roncq | 477 |
| Tourcoing | 4106 |
| Wervicq-Sud | 105 |

Territoire Roubaisien

| | |
|----------------|------|
| Croix | 823 |
| Hem | 383 |
| Lannoy | 65 |
| Leers | 391 |
| Lys-lez-Lannoy | 361 |
| Roubaix | 3914 |
| Toufflers | 145 |
| Wasquehal | 153 |
| Wattrelos | 1634 |

Couronne Sud

| | |
|---------------------|------|
| Allennes-les-Marais | 0 |
| Annoeullin | 264 |
| Bauvin | 241 |
| Carnin | 0 |
| Emmerin | 118 |
| Faches-Thumesnil | 1051 |
| Fretin | 11 |
| Houplin-Ancoisne | 0 |
| Lesquin | 209 |
| Lezennes | 181 |
| Loos | 929 |
| Noyelles-lès-Seclin | 33 |
| Provin | 0 |
| Ronchin | 142 |
| Seclin | 650 |
| Templemars | 20 |
| Vendeville | 25 |
| Wattignies | 619 |

Territoire Est

| | |
|-----------------------|------|
| Villeneuve-d'Ascq | 4637 |
| Anstaing | 85 |
| Baisieux | 329 |
| Bouvines | 15 |
| Chéreng | 20 |
| Forest-sur-Marque | 0 |
| Gruson | 15 |
| Mons-en-Baroeul | 484 |
| Péronne-en-Mélantois | 19 |
| Sailly-lez-Lannoy | 15 |
| Sainghin-en-Mélantois | 90 |
| Tressin | 20 |
| Willems | 237 |

Territoire Lillois

| | |
|-------|------|
| Lille | 8788 |
|-------|------|

76 MILLIONS D'EUROS POUR LA RÉNOVATION DU QUARTIER LA BOURGOGNE À TOURCOING

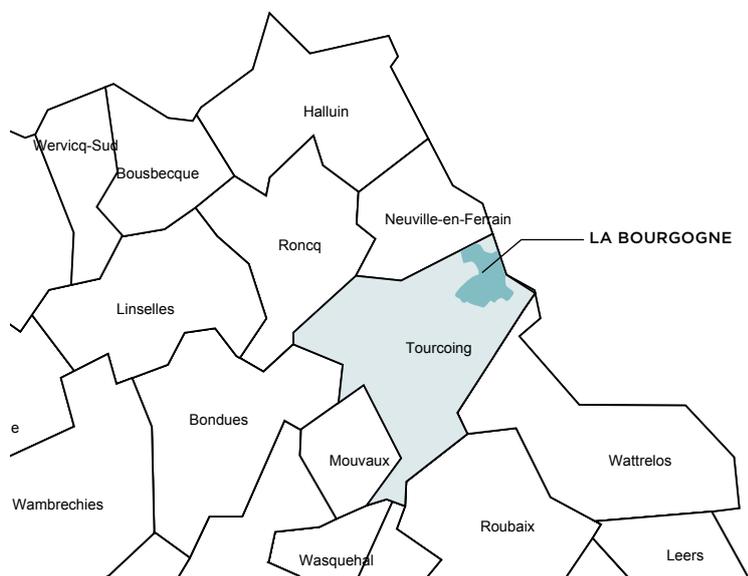
QUARTIER DE LA BOURGOGNE, CONCRETISATION DU PLH3

Le quartier de La Bourgogne à Tourcoing est un site majeur qui s'inscrit dans le renouvellement urbain qu'impulse la MEL et ses partenaires depuis 2019. Symbole de l'ambition de la métropole d'apporter des solutions de logement concrètes à ses habitants et de redynamiser le territoire, ce site de 100 hectares comptant 7 000 métropolitains verra dans les futures années 850 logements neufs sortir de terre et la rénovation de 1000 habitations existantes.

Ce chantier s'accompagnera d'un développement économique de l'ensemble du site avec la construction d'une halle de commerces et services de 1000 m² au cœur de la ville, la création d'un centre d'affaires de quartier, de deux villages artisanaux de 5 000 m² et la transformation de la friche Lepoutre en futur site d'excellence.

Les élus du Conseil métropolitain actent ainsi ce jour l'attribution de la concession d'aménagement à la SEM Ville renouvelée pour un début des travaux en 2024. L'enveloppe totale pour ce chantier s'élève à 247,7 M€, à laquelle la MEL participe à hauteur de 76 M€ (53 M€ via la concession d'aménagement attribuée à la SEM Ville Renouvelée et presque 23 M€ en immobilier à vocation économique).

PLAN DE SITUATION DU QUARTIER D'INTÉRÊT NATIONAL (QIN) LA BOURGOGNE, À TOURCOING



COÛT GLOBAL

247,7 M€ dont 76 apportés par la MEL (53 M€ via la concession SEM VR)

LES CHIFFRES DU PROJET

Participation MEL : **76 M€**

Dont **53 M€** via la concession SEMVR

Dont presque **23 M€** en immobilier à vocation économique.

AUTRES FINANCEURS

Ville, Région, ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), bailleurs (VILOGIA et LMH).

ANRU

102 M€ (hors volet métropolitain) dont 21 millions de prêts bonifiés.

947 démolitions (1 225 à terme) ;

400 reconstructions en diversification d'ici 2035 (850 à terme) ;

809 réhabilitations (993 à terme).

348 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR LA MEL POUR UN PLAN MARSHALL DU RENOUVELLEMENT URBAIN

LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU)

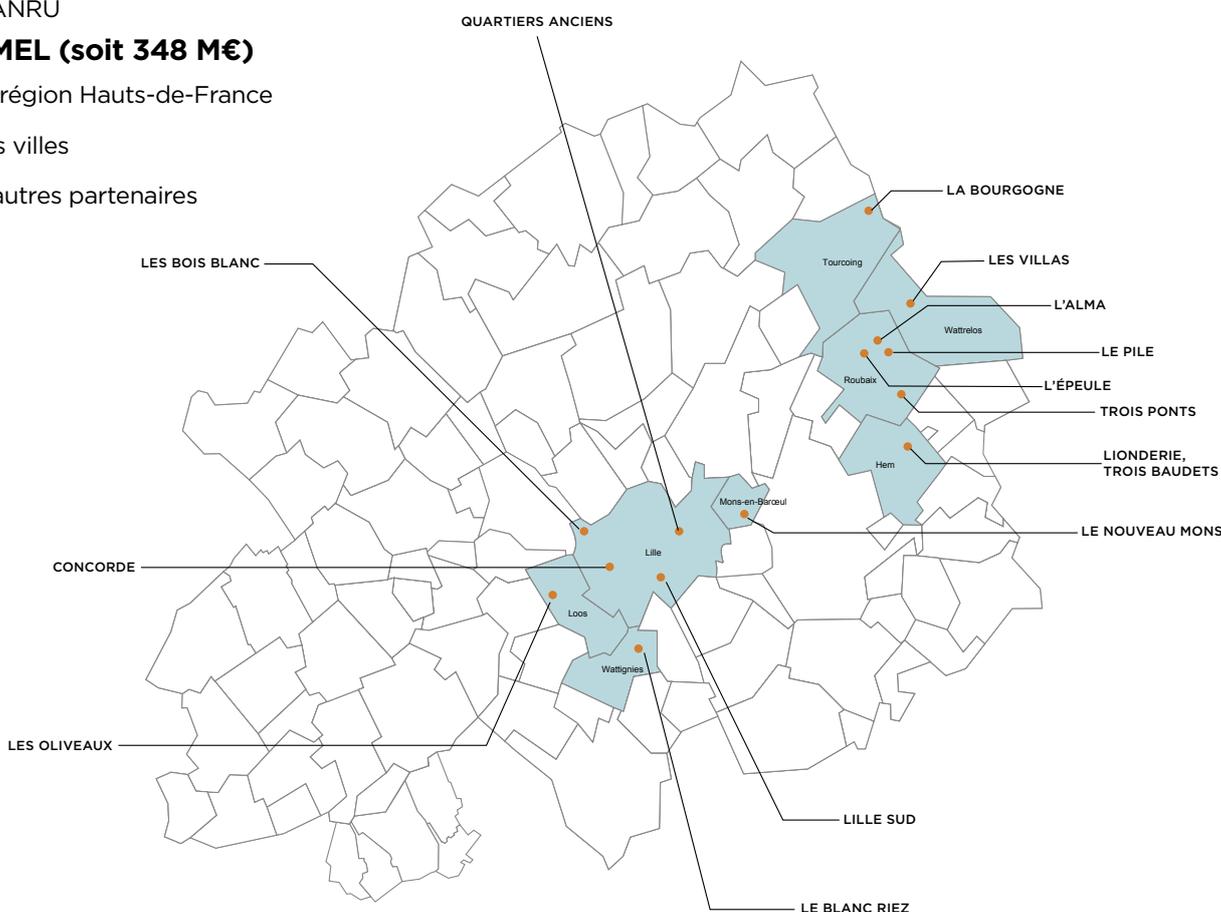
Dans le territoire de la MEL, le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) concerne 14 sites, répartis dans les communes de Lille, Hem, Loos, Mons-en-Barœul, Roubaix, Tourcoing, Wattignies et Watrelos. Son objectif est d'assurer leur développement durable afin qu'ils deviennent générateurs d'innovation et de cohésion sociale. Pour cela, le NPRU entend agir sur la mixité sociale, l'amélioration du cadre de vie, l'accompagnement des familles par le biais du logement, des équipements publics et des aménagements urbains. Celui-ci a pour vocation de faire émerger près de 400 opérations pour une enveloppe globale de plus de 2 milliards d'euros.

UN PROJET DE 2 MILLIARDS D'EUROS

- 35%** bailleurs sociaux
- 21%** ANRU
- 18% MEL (soit 348 M€)**
- 3%** la région Hauts-de-France
- 9%** les villes
- 14%** autres partenaires

LES 8 GRANDS AXES DU NPRU

- 1** Renforcer la mixité sociale et le rééquilibrage territorial
- 2** Accompagner les parcours résidentiels, notamment pour les ménages relogés et les ménages qui accéderont à la propriété
- 3** Assurer le bon fonctionnement du quartier et sa bonne gestion
- 4** Accompagner le changement d'image et le retour d'attractivité
- 5** Renforcer la réussite éducative
- 6** Favoriser le vivre ensemble
- 7** Soutenir l'insertion économique des habitants
- 8** Lutter contre la pauvreté et la précarité



LES COMMUNES VALIDENT L'EMPLACEMENT DE LEUR AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

PLAN MÉTROPOLITAIN D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Dans le cadre de la Loi Besson 2 et du Schéma départemental 2019-2025 d'accueil et d'habitat des gens du voyage, 21 communes de la MEL doivent prévoir des emplacements dédiés à l'accueil des Gens du Voyage. Celles-ci ont proposé à la concertation une série d'emplacements. Dans ce cadre, la Métropole Européenne assure l'entretien et la gestion des aires d'accueil et d'habitat des gens du voyage. En tout, ce sont quatorze aires permanentes d'accueil, trois terrains de passage, une aire de grand passage et un terrain provisoire qui sont comptabilisés sur le territoire métropolitain.

450 places d'aires de passage en plus

En tout, ce sont actuellement quatorze aires permanentes d'accueil, trois terrains de passage, une aire de grand passage et un terrain provisoire qui sont comptabilisés sur le territoire métropolitain. : **450 places d'aires de passage, 10 terrains provisoires et près de 150 logements sociaux supplémentaires** seront créés pour la communauté dans les six années à venir.

La création de ces aménagements, et notamment l'identification des terrains potentiels, s'est s'inscrite dans une large démarche de concertation menée de février à juin 2022. Celle-ci a engagé toutes les parties prenantes du territoire afin de récolter leurs avis et souhaits : les communes, les partenaires, les représentants des usagers futurs (habitants et riverains) et plus globalement tous les citoyens métropolitains. Ce sont ainsi près de 1 000 contributions qui ont été comptabilisées sur le site de la MEL ainsi qu'au travers d'ateliers thématiques.

Sur la base de ces avis, les localisations des aires d'accueil et d'habitat des gens du voyage ont pu être délibérées et votées ce jour par les élus du Conseil métropolitain.

Ce vote acte la feuille de route du Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Celui-ci permet de créer le lien entre la MEL et les villes pour réaliser ces projets dans les années à venir et œuvrer à une parfaite intégration dans le tissu communal.

16 communes ont d'ores et déjà validé l'emplacement de leur future aire d'accueil des gens des voyages

- Bauvin
- Croix
- Faches-Thumesnil
- Hellemmes
- Hem
- La Madeleine
- Leers
- Lys-les-Lannoy
- Lille
- Loos
- Lomme
- Mouvaux
- Santes
- Haubourdin
- Wavrin
- Sainghin-en-Weppes

5 communes doivent encore affiner leurs propositions. Elles disposent de 6 mois supplémentaires pour ce faire

- La Bassée / Illies / Salomé
- Linselles
- Ronchin
- Wasquehal
- Wervicq-Sud



Accueil et habitat des Gens du Voyage : Propositions foncières retenues suite à la concertation

État de la concertation :

- Arrêt de la concertation - site retenu
- Poursuite de la concertation

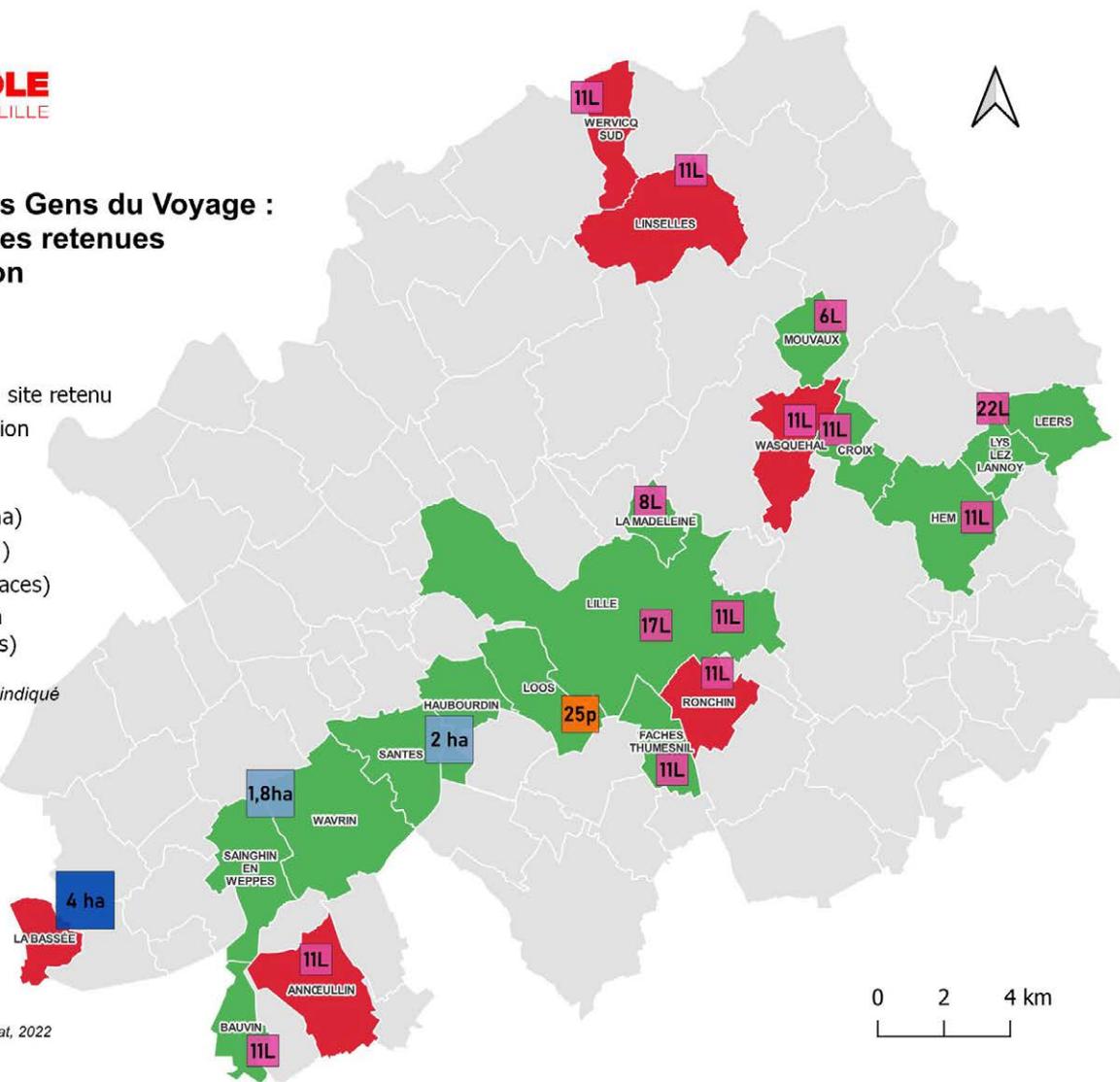
Type d'offre :

- Aire de grand passage (ha)
- Aire de petit passage (ha)
- Aire de séjour hôpital (places)
- Habitat adapté ou terrain familial locatif (logements)

Le nombre de places prévues est indiqué sur le symbole de la proposition.

| Total futurs projets : | |
|----------------------------|----------------------|
| Aire de grand passage : | 4 hectares environ |
| Aires de petit passage : | 3,8 hectares environ |
| Aire de séjour hôpital : | 25 places |
| Habitat adapté : | 100 logements |
| Terrain familial locatif : | 63 logements |

Source : Cartographie MEL, Direction Habitat, 2022



À WATTRELOS, LA DEUXIÈME STATION D'ÉPURATION DE LA MÉTROPOLE ENTIÈREMENT RÉNOVÉE POUR EN FAIRE UNE DES PLUS MODERNES DE FRANCE

La MEL intervient tout au long du grand cycle de l'eau dans le cadre de ses compétences eau potable mais aussi de l'assainissement pour ses 1,2 million de consommateurs : production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, gestion des eaux pluviales et préservation du milieu naturel. La réglementation évolue et afin de pouvoir y répondre, les élus du Conseil métropolitain lancent ce jour le marché public global de performance (MPGP) qui permettra dès 2026 l'extension, la reconstruction, l'exploitation maintenance de la station d'épuration de Wattrelos. Ce sont ainsi les eaux usées de 500 000 métropolitains qui pourront être traitées dans le respect des normes environnementales.

MODERNISER POUR MIEUX PROTÉGER

La station d'épuration de Wattrelos est la deuxième plus grande installation du parc métropolitain, après la station de Marquette-lez-Lille. En plus de servir le nord de la France, elle dispose d'une localisation stratégique puisqu'elle reçoit et traite les effluents provenant de Belgique (10% de son traitement) et rejette également ses eaux propres dans la rivière Espierre, affluent de l'Escaut.

Construite dans les années 1980 et mise aux normes en 2005, la station ne peut plus aujourd'hui répondre aux niveaux de traitement exigés par la réglementation. C'est pourquoi les aménagements consisteront à :

- la construction d'un **bassin enterré de stockage d'eau de 30 000 m³** ;
- l'aménagement de la **file biologique existante**, qui consiste à augmenter sa capacité actuelle de 20%, et la **construction d'une file de traitement pluviale**, afin de tripler le débit admis en traitement de 3,3 m³/seconde à 10,3 m³/seconde ce qui est un effort considérable, nécessaire pour absorber des crues majeures rendues de plus en plus fréquentes par fortes pluies (jusque 50 x par an) ;
- la mise en place d'une nouvelle **file boues** qui permettra la production de biogaz.

Ces nouvelles infrastructures répondent à des objectifs écologiques majeurs pour la gestion de la ressource en eau.

La station d'épuration rénovée sera plus performante sur le plan énergétique avec une filière biogaz issu des boues ainsi que la récupération de la chaleur produite localement et des panneaux photovoltaïques. Ces aménagements rendront la station moins énergivore avec une part d'autoconsommation.

Ces gains environnementaux seront plus précisés :

- l'amélioration de la performance énergétique avec la recherche d'une maîtrise de la consommation et d'une optimisation de la production d'énergies renouvelables (biogaz issue de la digestion des boues, énergie photovoltaïque, récupération des énergies fatales. Ces aménagements rendront la station moins énergivore puisqu'elle produira elle-même une partie de l'énergie consommée ;
- la maîtrise des nuisances sonores et olfactives émanant de la station, y compris durant toute la période du chantier.

LANCEMENT DU CHANTIER À L'HORIZON 2024

Cette rénovation s'inscrit dans la volonté de la MEL d'être un territoire exemplaire en gestion et traitement des eaux usées. Elle fait suite au chantier de modernisation de la station d'épuration de Marquette-Lez-Lille, qui avait été inaugurée en 2015.

Afin de répondre à ces nouveaux objectifs, un marché public global de performance (MPGP) est lancé. Celui-ci vise à confier à un nouveau titulaire notamment la conception et la réalisation des chantiers ainsi que l'exploitation de la station pour sept ans. Cette sélection fera l'objet d'un second vote par les élus de la MEL entre 2023 et 2024 pour un début des travaux estimé avant la fin 2024.



- Zone d'intervention pressentie pour les travaux du bassin de stockage restitution
- Zone d'intervention pressentie pour les travaux de la file Boue
- Zone d'intervention pressentie pour les travaux des files de traitement des eaux



EuraTechnologies - Juin 2022

EURATECHNOLOGIES LÈVE 24 MILLIONS D'EUROS POUR NOURRIR SA NOUVELLE STRATÉGIE ET DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS DE CYBERSÉCURITÉ

EuraTechnologies renforce sa position de premier incubateur et accélérateur de startups en Europe. Ce pôle d'excellence et d'innovation implanté à Lille, fer de lance du numérique en France, accompagne chaque année le développement de tous les entrepreneurs du numérique grâce à une méthodologie et un savoir-faire unique dans le soutien aux entreprises, de leur amorçage jusqu'à leur déploiement international. Afin de permettre son développement, ce fleuron de la MEL mise sur une augmentation de son capital de 24 millions d'euros à laquelle celle-ci va participer à hauteur de 7 millions.

UNE AUGMENTATION DU CAPITAL POUR RENFORCER LES INVESTISSEMENTS

Pour poursuivre sa montée en puissance, EuraTechnologies s'est dotée d'une nouvelle stratégie de développement qui repose sur cinq axes :

- acquérir des équipements technologiques de pointe ;
- développer les partenariats avec les grands groupes ;
- permettre les rencontres entre entrepreneurs et futurs porteurs de projets ;
- être un centre de ressources essentiel pour favoriser les talents ;
- développer les relations internationales. Pour pouvoir assurer la mise en œuvre rapide de cette nouvelle stratégie, la SEM EuraTechnologies souhaite procéder à une augmentation de son capital.

Pour y parvenir, la SEM lance une levée de fonds de 24 millions d'euros. La MEL y contribuera à hauteur de 7 millions. Par ce nouveau soutien financier, la métropole entend capitaliser sur la cybersécurité dont elle est pionnière, et notamment sur le cyber campus.

EURATECH EN QUELQUES CHIFFRES

150 000 m² de locaux

300 entreprises

4500 salariés

100 porteurs de projet incubés

50 startups accélérées chaque année

500 événements professionnels organisés

400 M€

levés depuis 2009 par les startups

LA MEL COMME ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

À l'issue de cette augmentation, la part MEL dans le capital social de la SEM sera de 35%. Elle restera ainsi actionnaire de référence, aux côtés de la Ville de Lille et de la Région Hauts-de-France. Afin d'affirmer leur engagement collectif, ces trois acteurs ont souhaité définir les règles de leurs relations au sein de la société, et ce notamment afin de permettre l'expression d'une voix commune des Actionnaires Publics au sein des organes de gouvernance de la SEM. Dans cet objectif, la MEL, la ville de Lille et la Région ont acté la conclusion d'un pacte d'actionnaires.

Répartition des fonds levés

| Actionnaires | Montant |
|----------------------------|---------|
| MEL | 7 M€ |
| Région Hauts-de-France | 5,2 M€ |
| Ville de Lille | 1 M€ |
| Total actionnaires publics | 13,2 M€ |
| Total actionnaires privés* | 10,8 M€ |
| Total | 24 M€ |

*La part totale des actionnaires privés (Caisse d'Épargne Nord de France Europe, Crédit Agricole Nord de France, Crédit Mutuel Nord Europe, Nouveaux actionnaires) sera de 39 % après l'augmentation du capital

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET LE DÉPARTEMENT DU NORD UNE ALLIANCE INÉDITE AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

5 GRANDS ENGAGEMENTS

- 1** Faire rayonner et développer l'attractivité du territoire par le biais du sport, de la culture, du tourisme.
- 2** S'engager en faveur de la lutte contre la pauvreté par l'accès au logement, l'emploi et l'inclusion.
- 3** Renforcer la protection de l'environnement et la transition écologique en corrélation directe avec la politique menée en termes d'agriculture et de mobilité.
- 4** Assurer une gestion commune du patrimoine et du foncier.
- 5** Mettre en place la gouvernance et le pilotage du partenariat.

DES ENGAGEMENTS CONCRETS

Ces engagements se traduisent par 14 actions qui touchent une pluralité de compétences. Parmi celles-ci, certaines constituent des enjeux majeurs qui méritent une attention toute particulière des deux institutions.

Participer à la transition écologique en favorisant les transports collectifs et les circuits courts

La protection de l'environnement représente l'un des enjeux phares de ce partenariat entre la MEL et le Département du Nord. Les deux collectivités souhaitent aller encore plus loin dans la démarche d'approvisionnement local par un lien facilité entre les producteurs du territoire et les habitants et par la consolidation du label « Ici je mange local » créé par le Département du Nord. Le développement de la filière bio impulsé par le Plan bio métropolitain ou encore l'accompagnement de l'implantation de l'agriculture urbaine font partie des ambitions conjointes.

La transition écologique induit également de **nouveaux usages de déplacement**. C'est en ce sens que la MEL s'est dotée depuis 2019

d'un **Schéma Directeur des Infrastructures de Transports** (SDIT). Véritable feuille de route en matière de grands aménagements de transport collectif à l'horizon 2035 dont l'investissement est estimé à environ 2 milliards d'euros, le schéma se traduit par la création de nouvelles lignes de transport et par le renforcement de son réseau.

Le Département du Nord a choisi de s'investir en faveur du développement durable et du déploiement de modes de circulation respectueux de l'environnement : il contribuera ainsi financièrement, aux côtés de la MEL, au SDIT ainsi qu'à la régénération d'équipements existants à hauteur de 50 millions d'euros sur 10 ans à compter de 2023.

Au-delà des communes directement concernées par le tracé de ces nouvelles infrastructures, c'est tout une partie du territoire du Nord qui verra ses possibilités de mobilité s'améliorer, pour un cadre de vie plus beau, plus vert et plus accessible.

Lutter contre la pauvreté par le retour à l'emploi et une meilleure inclusion sociale

Le Département du Nord, chef de file de l'action sociale, et la MEL s'allient **pour aider les populations les plus fragiles**, qu'il s'agisse de retour vers l'emploi, d'actions pour lutter contre la pauvreté ou pour une meilleure inclusion sociale.

L'accompagnement des Nordistes vers l'emploi est une des ambitions majeures des deux institutions qui s'attacheront à mobiliser les allocataires du RSA accompagnés par le Département du Nord, et les entrepreneurs du territoire partenaires de la Métropole Européenne de Lille. Une ambition : mettre en relation des compétences et des opportunités pour une opération gagnant-gagnant.

Parallèlement, la MEL, le Département du Nord et l'État œuvrent pour l'accès au logement pour tous grâce au copilotage du **Plan départemental d'action pour le logement des personnes**

défavorisées sur la période 2019-2024 à l'échelle métropolitaine. Leur stratégie commune de prévention et de lutte contre la pauvreté permet un accompagnement global des Nordistes en termes d'insertion, de santé ou de logement.

Le Département du Nord et la MEL ont souhaité mutualiser leurs forces dans **la lutte contre les violences faites aux femmes** par le Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, et le guide métropolitain de lutte contre les violences intrafamiliales pour la MEL, et par une délégation intégralement dédiée aux violences intrafamiliales par le Département du Nord. Ainsi, la MEL finance avec l'État la création d'une structure d'hébergement en collectif pour les femmes avec enfants en situation de vulnérabilité tandis que le Département du Nord finance 18 postes d'intervenants sociaux dans les postes de police et les gendarmeries pour un accueil facilité des victimes de violences intrafamiliales.

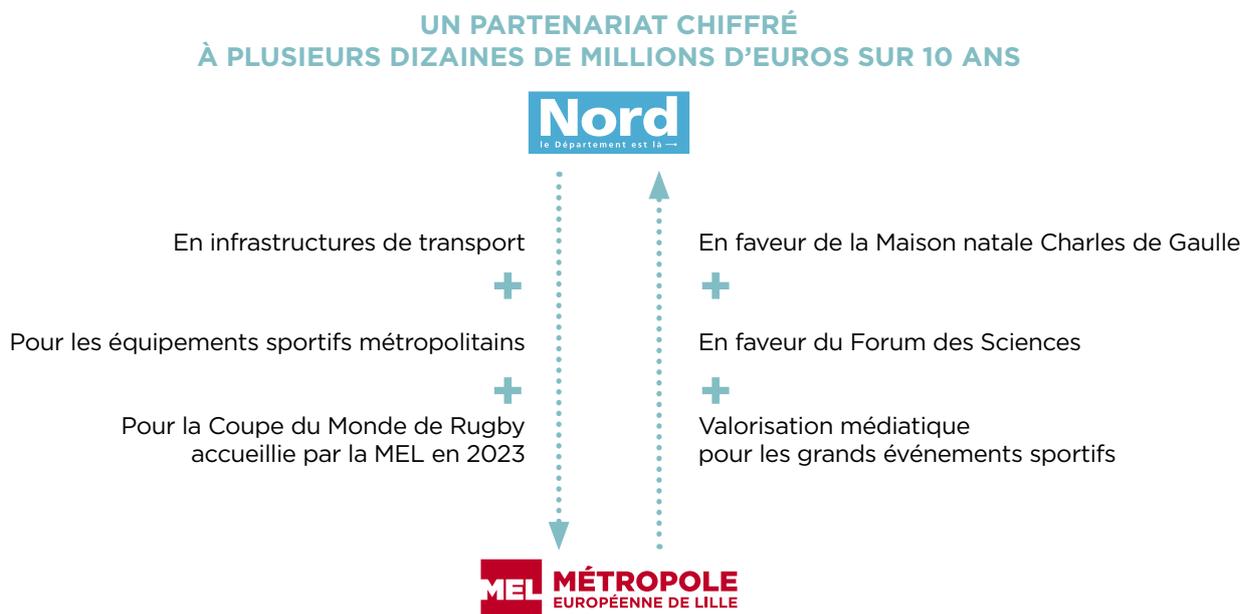
Mieux valoriser les événements sportifs, culturels et touristiques

La MEL et le Département du Nord soutiennent également **de grands événements internationaux** avec un double objectif : permettre aux Nordistes, et en priorité aux publics accompagnés par les collectivités, d'être aux premières loges et de profiter de tous les bénéfices de ces événements fédérateurs, mais aussi contribuer directement **au rayonnement national et international du territoire**. Cette action intègre ainsi pleinement les objectifs de cohésion sociale et d'attractivité portés par le Département du Nord et la MEL.

Ainsi, la Métropole Européenne de Lille a fait de l'accueil de grands événements sportifs internationaux sa marque de fabrique, et propose au Département du Nord de se joindre à cette synergie. Leur collaboration permettra de faire vibrer les habitants du territoire et d'accueillir au mieux les spectateurs nationaux et internationaux pour célébrer ensemble le sport. Après avoir accueilli des événements majeurs tels que les demi-finales du Top 14 2021, les mondiaux de handball ou encore la coupe Davis, la MEL sera, en 2023, le territoire hôte de cinq matchs de la **Coupe du monde de rugby**, à laquelle le Département du Nord participe à hauteur de 300 000 euros. Le passage du **Tour de France 2022** est également un événement majeur pour le territoire : la MEL et le Département du Nord ont choisi de saisir cette opportunité et de contribuer à l'événement pour rassembler les Nordistes autour de grands moments de fête.

De plus, la MEL et le Département du Nord se rapprocheront pour coordonner leurs politiques et règlements d'intervention en faveur du soutien aux clubs métropolitains afin de porter haut les couleurs du territoire.

Le Forum départemental des Sciences à Villeneuve d'Ascq et la **Maison natale Charles de Gaulle** à Lille sont des équipements départementaux au service du développement culturel du territoire : la MEL contribuera à la rénovation du planétarium du Forum des Sciences à hauteur de 150 000 euros et à l'extension des locaux de la Maison natale Charles de Gaulle à hauteur de 200 000 euros.



NOUVEAU SOUFFLE POUR LE MUSÉE DE PLEIN AIR

À Villeneuve d'Ascq, le Musée de Plein Air (MPA) s'apprête à faire peau neuve. L'écrin de verdure géré par la Métropole Européenne de Lille est emblématique de sa politique de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine naturel et architectural. Avec une fréquentation en constante augmentation mais des infrastructures vieillissantes, un nécessaire renouveau s'imposait. Il se concrétise aujourd'hui avec un investissement MEL de plus de 10 millions d'euros.

Le Musée de Plein Air de Villeneuve d'Ascq accueille des bâtiments traditionnels des Hauts-de-France, sauvés de la démolition et réédifiés par l'association Monique Teneur, sauvegarde du Patrimoine Rural. Ce lieu atypique de la Métropole Européenne de Lille accueille chaque année 70 000 visiteurs : un nombre en augmentation régulière depuis 10 ans (+16% par an en moyenne). Aussi, pour faire face à l'engouement des métropolitains pour ce site, la MEL a décidé de le repenser entièrement.

UNE MEILLEURE CAPACITÉ D'ACCUEIL, DE NOUVEAUX BÂTIMENTS À VISITER, UN RESTAURANT, UNE VOIE VERTE

Le projet porté par la MEL voit les choses en grand au bénéfice de tous :

- réintégration dans la collection du musée de plusieurs bâtiments anciens ;
- construction d'un restaurant, d'un parvis couvert, d'un bâtiment regroupant les bureaux du musée de plein air et l'accueil des visiteurs pour une surface totale de 1 300 m² ;
- création d'un bâtiment technique d'environ 700 m² et de plusieurs dalles de stockage extérieur, permettant de regrouper l'hivernage des animaux, le stockage des équipements et matériaux ainsi que plusieurs locaux de travail ;
- réaménagement des espaces de stationnement et du parvis du Musée via :
- l'amélioration de l'accessibilité avec des places dédiées aux personnes à mobilité réduite
- la création d'une promenade valorisant le site ;
- une desserte de transport en commun à l'étude pour favoriser l'accès au musée ;
- naissance de 500 m de voie verte pour relier le musée à la chaîne des lacs ;
- installation de 60 places de parking vélo ;

UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Afin d'être le plus respectueux de l'environnement possible, la reconfiguration du MPA repose sur quatre principes :

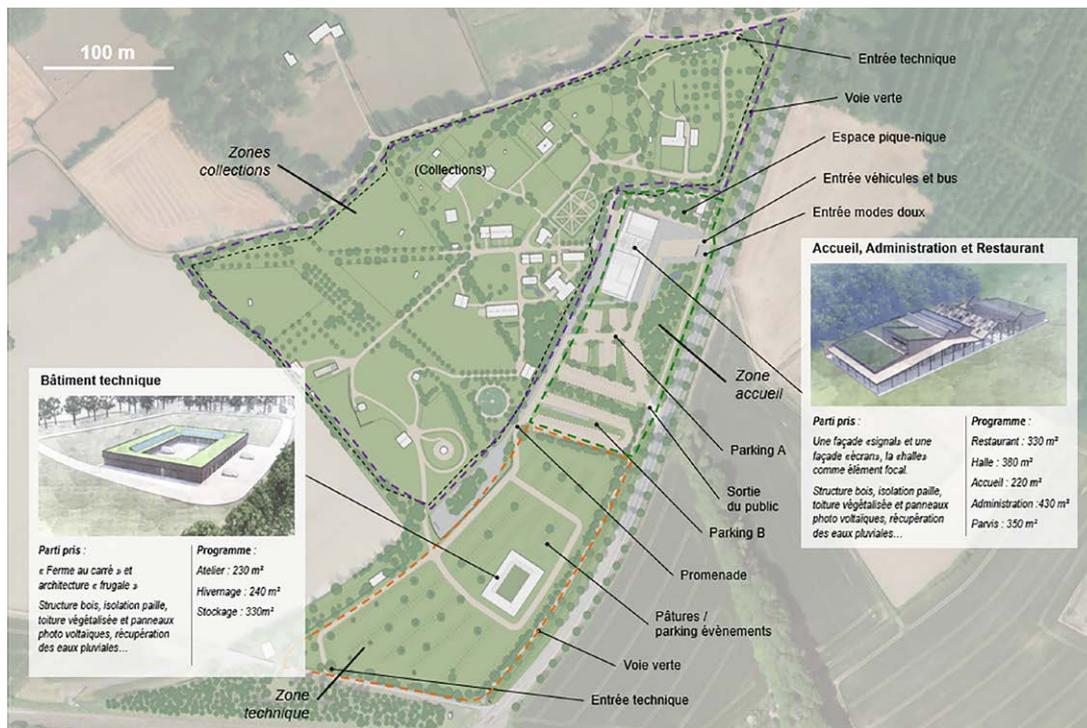
- **la frugalité des ouvrages** : emploi de solutions techniques ne nécessitant que peu d'entretien ;
- **l'exemplarité énergétique** avec une attention particulière sur l'isolation thermique et la production d'énergie renouvelable locale (biomasse, photovoltaïque et géothermie) ;
- **l'emploi de matériaux biosourcés et locaux** : construction de bois et de paille, récupération et infiltration de la totalité des eaux pluviales ;
- **la lutte contre les îlots de chaleur** grâce à l'installation de toitures végétalisées.

À noter par ailleurs qu'à terme, il s'agira d'un projet à haute valeur environnementale avec la mise en œuvre de refuges pour la faune sauvage (nichoirs, chiroptères, hôtels à insectes, mares...) et de plantations (arbres, haies...) visant à développer la biodiversité sur le site.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET COÛT



Au total, le projet est estimé à 10,4 M€, crédits inscrits au budget sous forme d'une autorisation de programme.



Projet de modernisation du Musée de Plein Air

Agathe Lavalée
Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
+33 (0)6 30 46 40 17

Clémence Tesson
Attachée de presse
ctesson@lillemetropole.fr
+33 (0)6 30 46 23 35



2, boulevard des Cités Unies - CS 70043
59040 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
lillemetropole.fr